

## EDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (1)

## 1. Caractéristiques du module

<b>Code :</b> S.DI.SO.1101.F.12	<b>Degré d'études :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master	
<b>Année académique :</b> 2018-2019	<b>Année d'études :</b> <input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup>	<b>Crédits ECTS :</b> 5
<b>Type :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Module obligatoire	<input type="checkbox"/> Module optionnel obligatoire <input type="checkbox"/> Module optionnel
	<input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014	
<b>Catégorie :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Module principal Core course	<input type="checkbox"/> Module lié au module principal Related course <input type="checkbox"/> Module facultatif ou complémentaire Minor course
<b>Niveau :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Module de base	<input type="checkbox"/> Module d'approfondissement <input type="checkbox"/> Module avancé
<b>Organisation temporelle :</b>	<input type="checkbox"/> Module sur 1 semestre	<input checked="" type="checkbox"/> Semestre d'automne
	<input checked="" type="checkbox"/> Module sur 2 semestres	<input checked="" type="checkbox"/> Semestre de printemps
<b>Langue principale d'enseignement :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais
<b>Temps de cours :</b> 70	<b>Temps de travail personnel encadré :</b> 21	<b>Temps de travail personnel individuel :</b> 59

## 2. Prérequis

Avoir validé le/les modules  Avoir suivi le/les modules  Pas de prérequis  Autres :

## 3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles majeurs exercés** (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert – Ab  Rôle de manager – Db  Rôle d'apprenant et de formateur – Fb  
 Rôle de communicateur – Bb  Rôle de promoteur de la santé – Eb  Rôle de professionnel – Gb  
 Rôle de collaborateur – Cb

**Compétences principales visées** (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

- Ab2 : Assurer l'enseignement nutritionnel et l'éducation thérapeutique centrés sur la personne afin de favoriser une gestion efficiente des problèmes de santé en lien avec la nutrition et de retarder ou prévenir leurs complications.
- Bb1 : Faciliter la communication et les relations avec les patients/clients, leur entourage et les collègues afin d'instaurer un climat de confiance permettant de poursuivre des intérêts communs.
- Gb2 : Agir avec compétence et prendre des décisions pertinentes, en rapport avec la nutrition et centrées sur l'intérêt de l'individu ou de la population cible, dans des situations complexes difficilement prévisibles et maîtrisables.

**Objectifs généraux du module**

- Maîtriser la structure et le contenu du premier entretien de la consultation diététique et des suivants
- Formuler de manière adéquate les questions, relances, résumés...etc.
- Identifier les connaissances et représentations et les utiliser
- Formuler différents types d'objectifs thérapeutiques et comportementaux et les négocier
- Utiliser un matériel d'éducation nutritionnelle adapté et formuler un objectif pédagogique en lien
- Pratiquer l'évaluation de manière constructive et bienveillante
- Adopter des attitudes verbales et non verbales favorables à la communication
- Gérer les émotions (soignant et soigné), les imprévus.

## 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

**Contenus**

- Construction du premier entretien de la consultation diététique, élaboration du 2<sup>e</sup> entretien et suivants
- Techniques d'entretien développant la collaboration avec le patient/client.
- Identification des connaissances et des représentations
- Pédagogie individuelle participative
- Utilisation matériel, supports pédagogiques
- Relation d'aide : problèmes relationnels, déni, agressivité, transfert.
- Identification des mécanismes de défense des soignants
- Conception et conduite de consultations diététiques ambulatoires (Espace Conseil Nutrition)

### Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours théoriques (+ E-learning exercices de connaissances)
- Jeux de rôle
- Patients simulés

**Exigences de fréquentation :** La présence est obligatoire (100%) à l'unité de cours « Relation d'aide » et au cours avec patient simulé. La réalisation de toutes les activités à distance est obligatoire. Pour les autres cours un taux de présence de 80% est exigé dans ce module.

En cas de taux de fréquentation inférieur ou d'absence aux cours obligatoires ou de non réalisation des activités obligatoires, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter à l'examen. Il-elle obtient la note F au module.

## 5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- un examen oral sur l'unité de cours « Relation d'aide » (coefficient 2)
- l'accomplissement d'une prise en charge diététique d'un patient/client et la tenue du dossier patient/client (au minimum 3 consultations) à l'Espace Conseil Nutrition (coefficient 1)
- la réalisation des activités à distance

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur :

- l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus en tenant compte des coefficients.
- l'obtention de la mention « acquis » au point C

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

- Période : période de validation du semestre d'automne – en principe semaine 6.

## 6. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module  Pas de remédiation
- si l'examen oral (A) est insuffisant : il sera refait
  - si la prise en charge diététique (B) est insuffisante l'accomplissement d'une ou deux consultations supplémentaires, selon les lacunes observées, sera demandé

Période : en principe semaine 28 (A)

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

### Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

- Période : à définir

## 7. Bibliographie principale

- Golay A. Giordan A. Guide d'Education Thérapeutique du Patient. Paris: Maloine ; 2016.
- Silverman J, Kurtz S, Draper J. Outils et stratégies pour communiquer avec le patient. Chêne-Bourg: Médecine & Hygiène ; 2010.
- Lacroix A. &, Assal J.P. L'éducation thérapeutique des patients : nouvelles approches de la maladie chronique. 3e éd. Paris: Maloine ; 2011.
- Revillot J.M. Manuel d'Education Thérapeutique du Patient. Modèles, méthodes, pratiques. Paris: Dunod ; 2016
- Simon D et al. Education thérapeutique : prévention et maladies chroniques. 3e éd. Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson ; 2013

Une bibliographie spécifique sera donnée durant le module

## 8. Responsable du module et enseignants

**Responsable :** Aline Robert Cornide

**Enseignants :** Véronique Di Vetta, Denise Hicklin, Aline Robert Cornide

Descriptif validé le 07.09.2018 par Jocelyne Depeyre, Responsable de la filière